

## COMMENTAIRES ET EVOLUTIONS DES INDICES CNR TRV

AVRIL 2023	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
<b>INDICE SYNTHETIQUE TRV scolaire (hors gazole)</b>	- 0,6 % (+ 0,1 %)	+ 2,3 % (+ 4,4 %)	+ 4,9 % (+ 6,6 %)	+ 7,0 % (+ 5,2 %)
<b>GAZOLE PROFESSIONNEL TRV</b>	- 5,2 %	- 9,6 %	- 6,0 %	+ 20,7 %
	L'indice diminue de -5,2% en avril 2023. La TICPE applicable au gazole professionnel TRV est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole TRV pour 2023 sur <a href="http://www.cnr.fr">www.cnr.fr</a> : <a href="#">Actualité TICPE 2023</a>			
<b>MAINTENANCE TRV scolaire</b>	+ 0,4 %	+ 3,0 %	+ 4,8 %	+ 6,0 %
	L'indice augmente de +0,4% en avril 2023, en raison des variations de la composante entretien-réparations (+0,4%). L'AdBlue, autre composante de ce poste, s'apprécie de +17% en moyenne depuis un an. L'indice varie de +4,8% depuis un an (+6,5% pour l'entretien-réparations et +2,1% pour les pneumatiques).			
<b>MATERIEL TRV scolaire</b>	0,0 %	+ 0,4 %	+ 3,8 %	+ 4,2 %
	Indice inchangé en avril 2023. Les conditions de financement prises en compte dans les calculs sont recalées en début d'année sur la base des dispositifs d'observation du CNR. Elles sont marquées cette année par une inflation marquée des prix de véhicules (+15%). Cette inflation annuelle est diluée dans le calcul par le taux de renouvellement. L'impact est porté en janvier dans les indices. L'indice augmente de +3,8% depuis un an.			
<b>CONDUCTEUR TRV scolaire</b>	0,0 %	+ 10,2 %	+ 11,1 %	+ 6,7 %
	Indice inchangé en avril 2023. Depuis trois mois, l'indice augmente de +10,2%. Les minima conventionnels de rémunération, servant de référence pour évaluer les variations de la composante salariale de l'indice, ont été revalorisés de +6% à compter du 8 février 2023 (date d'application de l'extension à l'ensemble des entreprises du secteur de l'accord du 10 novembre 2022). Les allègements de charges "Fillon" ont diminué mécaniquement avec cette revalorisation salariale, amplifiant alors le surcoût. Retrouvez les paramètres sociaux applicables pour 2023 sur <a href="http://www.cnr.fr">www.cnr.fr</a> : <a href="#">Actualité Sociale 2023</a> .			
<b>COÛTS DE STRUCTURE TRV scolaire</b>	+ 0,2 %	+ 1,5 %	+ 4,5 %	+ 4,0 %
	L'indice progresse de +0,2% en avril 2023. L'inflation atteint +4,5% depuis un an. L'indice représente les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			

\* moyenne (mai 2022 inclus à avril 2023 inclus) / moyenne (mai 2021 inclus à avril 2022 inclus)